

MESURES COVID

TDJV HOSTENS LE SAMEDI 17 OCTOBRE 2020

- Un référent, Richard BONNET (titulaire d'une licence FFC auprès de la structure affiliée support de l'organisation) au sein de l'organisation « Hygiène et COVID-19 », responsable de la mise en place des gestes barrière et en mesure de répondre à toutes les questions (cette action faisant partie de l'activité du club organisateur, elle est, à ce titre, couverte par le contrat collectif FFC relatif à la responsabilité civile dont bénéficie le club et ses membres licenciés).
- Le speaker rappellera les mesures de protection par des messages et il y aura un affichage des mesures à adopter
- Prévoir des points permettant de se laver les mains avec eau et savon et/ou des points en accès libre avec des solutions hydro alcooliques
- Inciter les bénévoles, et les spectateurs à venir avec leur propre matériel
- Limiter les engagements sur place pour éviter l'attente et l'échange de documents sur place. Les inscrits sur place, devront le faire avec leur propre stylo. Mettre en place un numéro de téléphone ou une adresse e-mail où les non licenciés et les engagements tardifs pourront solliciter une inscription à l'épreuve (suivant le cadre règlementaire en vigueur). Chaque non-licencié FFC devra laisser un numéro de portable à l'organisateur. Celui-ci le conservera pendant 3 mois après la course.
- Prévoir plus de temps pour la remise des plaques de course, l'adapter au nombre d'inscrits, inciter les inscrits à venir plus tôt chercher leur numéro, inciter les clubs à envoyer un seul chef d'équipe pour retirer les plaques des pilotes d'un même club.
- Bien informer à l'avance les participants des modalités via la communication de l'organisateur.
- Pas de vérification de licence pour les licenciés FFC, celle-ci aura été faite avant la distribution.
- Remise des plaques en enveloppe par une personne avec gants et masque.
- Pas de signature des listings par les pilotes mais pointage par la personne qui remet l'enveloppe (au départ de l'épreuve, c'est le pointage par les arbitres qui fera foi de « départ pris »)
- File d'attente : marquage au sol pour assurer la distance requise entre 2 personnes attendant.
- Supprimer la remise de récompenses autre que les trophées ou médailles aux trois premiers et au meilleur club
- Limiter les échanges d'objets ou s'assurer de leur désinfection
- Positionner un distributeur de solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie de la zone protocolaire
- Limiter l'accès au podium et aux trophées
- Remise des prix sans serrage de main, ni bises
- Marquage au sol pour maintenir une distance entre le speaker, les officiels et les sportifs
- Rappeler au public la distanciation requise
- Limiter les échanges de micro

- Le port du masque est obligatoire pour toute personne de 11 ans et plus.
- Les spectateurs, les bénévoles aidants, les encadrants et les arbitres devront garder le masque. Les compétiteurs pourront retirer le masque le temps de l'activité.
- Le lavage des mains avant l'activité et après l'activité est obligatoire.
- Pas de buvette ouverte pour limiter les contacts.

- Limiter les échanges de micro